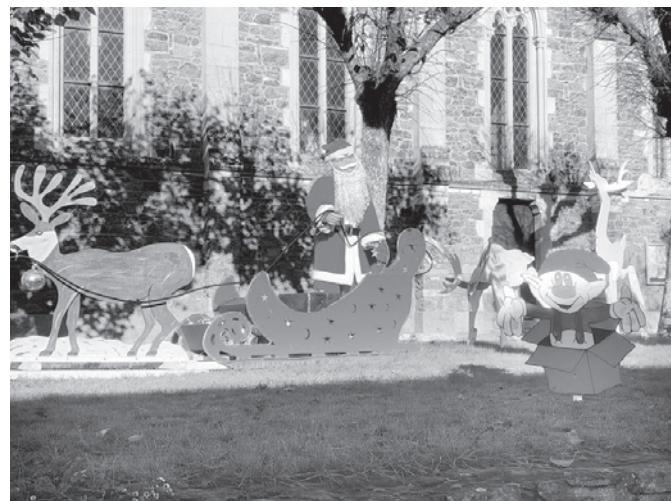


La magie des fêtes de fin d'année à Saint-Lormel

En ce début du mois de décembre, les jours se font plus courts, la nuit fait partie de nos journées et le froid s'installe, pourtant la magie de décembre opère.



En effet, c'est le moment pour les plus jeunes d'ouvrir le traditionnel calendrier de l'Avent, de s'émerveiller des décorations et illuminations qui fleurissent ça et là et surtout de faire sa liste au Père Noël. Pour les plus grands, les fêtes de fin d'année sont aussi l'occasion de replonger dans la magie de l'enfance, même si ce n'est pas toujours facile avec les difficultés du quotidien et l'actualité pesante

DES ILLUMINATIONS ET DÉCORS

À Saint-Lormel, depuis quelques jours, cette magie des fêtes se prépare : • tout le long de la traver-

sée du bourg, nos agents techniques hissent les illuminations de rue et parent la façade de l'église de mille feux.

- en divers endroits de la commune (La Madeleine, le Vieux bourg, au bourg place de l'église et à l'école), des bénévoles du comité des fêtes implantent des saynètes dont les sujets ont été confectionnés par certains d'entre eux.

UN PARC "NOËL LAND" !

Au quartier Saint-Pierre, Daniel Perrin, notre électricien/magicien, transforme sa propriété en une féerie de lumières et de couleurs.

Véritable parc d'attractions, qu'il s'amuse à nommer « Noël Land » où nous découvrirons peut-être une nouvelle surprise, sera illuminé chaque soir à la tombée de la nuit à partir du 12 décembre 2025 jusqu'au 3 janvier 2026. Certains soirs de 18h à 19h les enfants (- de 12 ans) seront invités à slalomer entre les divers sujets à bord de trois wagons tirés par une locomotive conduite par un véritable chef de gare.



UNE MAISON DU PÈRE NOËL

Dans le bourg, salle des Til-leuls, « La maison du Père Noël » s'installe. Cette exposition éphémère sur le thème de Noël, où nous pourrons découvrir un

www.saint-lormel.fr

Mairie de Saint-Lormel

1, rue St-Pierre
22 130 ST-LORMEL
Tél. : 02 96 84 14 80
accueil@saint-lormel.fr

Horaires d'ouverture au public :

Tous les matins, du lundi au samedi, de 9h à 12h et le jeudi soir de 16h à 18h.

Numéro d'appel d'urgence CCAS en dehors des heures d'ouverture du standard (9 h-12h & 14 h-17h30) au 06 74 65 55 64

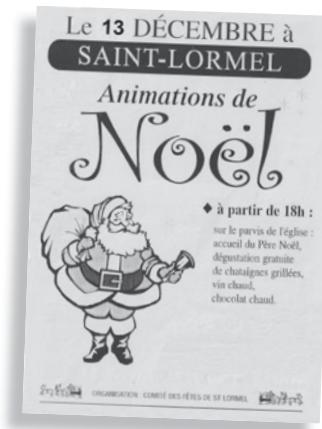
Imprimeur Gérant :
René BOUAN

Ont participé à la réalisation :
William AUBIN,
René BOUAN,
Deborah LE DREF,
Catherine SORGNIARD,
Josiane ROBISSOUT,
Thomas SCHMITT

Création et mise en page :
Cocktail Graphic
22130 Saint-Lormel
www.cocktail-graphic.com

village de santons et divers objets dont une collection de Casse-Noisette et autres personnages, sera ouverte à partir du dimanche 14

décembre jusqu'au mercredi 31 décembre 2025 de 17 h à 19 h du mercredi au dimanche sauf pendant les vacances scolaires tous les soirs.



Certains jours, il se pourrait que le Père Noël lui-même, accompagné d'un lutin, soit présent sur les lieux.

UNE CRÈCHE

Dans l'église du bourg, des membres du relais paroissial s'affairent à mettre en place une somptueuse crèche qui émerveillera petits et grands. En sortant de ces visites, n'hésitez pas à vous rendre au refuge du Père Noël.

LE REFUGE DU PÈRE NOËL

Sous un souffle de magie, pour les fêtes, le Stoppie se transformera en Refuge du

Père Noël, un petit chalet enchanté où les lumières scintilleront comme des flocons et où les parfums de chocolat chaud onctueux et de vin chaud épice envelopperont chaque visiteur d'une douce chaleur hivernale. Et pour émerveiller petits et grands, une surprise brillera au cœur du Refuge : la moto du Père Noël sera exposée du 14 au 21 décembre, étincelante comme si elle revenait d'un voyage à travers les étoiles.

Le Refuge du Père Noël viendra ainsi compléter la magie de la "Maison du Père Noël", créant un duo féerique qui illuminera toute la saison.

VIN CHAUD ET CHÂTAIGNES GRILLÉES

N'oublions pas, le samedi 13 décembre, le comité des fêtes invite les habitants de Saint-Lormel à partager vin chaud et châtaignes grillées à partir de 18 h sur le parvis de l'église. Gratuit. (Repli sous le préau du terrain des sports en cas de mauvaise météo). Le Père Noël y fera une halte avec peut-être... une surprise. Il se prêtera à une séance photos avec distribution de bonbons aux enfants. Un beau moment de partage et de fête.

Venez nombreux !



LES BRÈVES* du Conseil Municipal

DU 20
NOVEMBRE
2025

Étaient présents :

AILLET Louis,
BOUAN Chantal,
BOUAN René,
DAUNAY Loïc,
LEBORGNE Régine,
MARTIN Françoise,
RAULT Philippe,
ROBISSEAU Josiane,
SORGNIARD Catherine
SUIRE Thierry.

Absents excusés :

AUBIN William,
MENIER Mireille (procuration
à Régine LEBORGNE),
PLESTAN Sylvaine
(procuration à Catherine
SORGNIARD),
PORCHER Aurélie
(procuration à
Philippe RAULT)
SCHMITT Thomas.

* Ces "brèves" représentent les principales informations du Conseil Municipal traitées par la commission information et communication. Elles ne doivent pas être considérées comme le compte-rendu complet et officiel du Conseil Municipal. Celui-ci est téléchargeable sur : www.saint-lormel.fr

• Les infos de Dinan Agglomération

Au cours du dernier conseil communautaire :

- > la future piscine de Saint-Cast le Guilde a été déclarée d'intérêt communautaire à l'unanimité.
- > le budget 2026, en cours d'élaboration mais avec des incertitudes, a été évoqué.
- > un vote a validé une modification de la redevance concernant les déchets produits par les communes.

• Marché de travaux de l'ensemble mairie et salle polyvalente

Dans le cadre du marché de travaux pour la restructuration de l'ensemble salle polyvalente et mairie, ont été validés :

- l'avenant n°3 - lot 5 Menuiseries extérieures de l'entreprise « Miroiteries d'Armor » d'un montant de - 7500,00 € représentant une moins-value correspondant à la sup-

pression de grilles caillebotis du projet initial.

- l'avenant n°3 - lot 3 Charpente de l'entreprise « La Charpenterie » d'un montant de + 6 300,00 € concerne des travaux de reprise partielle d'une rive et du pignon en ardoises ainsi que la pose des sorties de ventilation.

• Participation sociale complémentaire - Risque santé

Les employeurs publics territoriaux doivent contribuer au financement des garanties d'assurance de protection sociale complémentaire auxquelles les agents qu'ils emploient souscrivent pour couvrir :

- Les risques santé : frais occasionnés par une maternité, une maladie ou un accident,
- Les risques prévoyance : incapacité de travail, invalidité, inaptitude ou décès.

Cette participation deviendra

obligatoire pour :

- Le risque santé à effet du 1^{er} janvier 2026 (montant minimal de 15 € brut mensuel selon l'article 6 du décret n°2022-581). Les garanties minimales sont celles du « contrat responsable », complétées du « panier de soins ».

À l'issue de la procédure d'appel à concurrence, le Centre de Gestion des Côtes d'Armor (CDG) a retenu, après avis favorable du comité social territorial départemental, l'offre de la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) pour la période du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2031.

Le conseil municipal a décidé :

- De retenir la procédure de la convention de participation pour les risques santé pour un effet des garanties au 01.01.2026,
- De verser une participation mensuelle brute de 20 € par agent à la date d'effet de la convention,
- que seuls les agents ayant

souscrit un contrat lié à la convention de participation proposé par le CDG bénéficient de cette participation.

• Recensement de la population 2026 - rémunération des agents recenseurs

Après publicité pour le recrutement de deux agents recenseurs, Christine THERY-XU et Johannes GONNER ont été retenus pour effectuer ce travail, avec deux demi-journées de formation les 5 et 12 janvier 2026 et une tournée de reconnaissance à effectuer entre ces deux dates.

Leur rémunération a été fixée selon les tarifs suivants :

- Présence chaque séance de formation : 60,00 €
- Forfait frais de déplace-



- ment : 120,00 €
- Journée de Repérage : 50,00 €
- Bulletin de logement : 1,60 €
- Bulletin individuel : 2,10 €

• Demande d'ouvertures dominicales (année 2026) de Centrakor

Dans les établissements de commerce de détail où le repos hebdomadaire a lieu

normalement le dimanche, ce repos peut être supprimé les dimanches désignés, pour chaque commerce de détail, par décision du maire prise après avis du conseil municipal. Le nombre de ces dimanches ne peut excéder douze par année civile. La liste des dimanches est arrêtée par le Maire avant le 31 décembre, pour l'année suivante. Centrakor a sollicité 5 ouvertures dominicales : 22 et 29 novembre, 6, 13 et 20 décembre. Un avis favorable a été donné pour les 3 ouvertures dominicales des 6, 13 et 20 décembre 2026.

LE SAVIEZ-VOUS ?

CHÈQUE ÉNERGIE :

Une réforme des modalités d'attribution

Institué par la loi sur la transition énergétique, le Chèque énergie est une aide de l'État à destination des ménages modestes pour payer leurs factures d'énergie du logement.

Les chèques énergie 2025 sont adressés depuis le 3 novembre 2025 aux bénéficiaires qui ont été identifiés. Les autres doivent en faire la demande et ce avant le 28 février 2026. Ce dispositif vient de faire l'objet d'une réforme qui modifie les modalités d'attribution de cette aide.

Ainsi, certains foyers précaires perdent en 2026 le bénéfice du chèque énergie du fait d'un changement national dans la gestion des attributaires :

- fin de « l'automatisation universelle » de l'attribution du chèque,
- introduction de la notion de foyer fiscal unique.

Beaucoup de bénéficiaires potentiels devront en effet effectuer eux-mêmes leur demande de chèque énergie et se confronter à des démarches administratives supplémentaires. Attention au risque de mails frauduleux incitant à communiquer des données personnelles et/ou bancaires. En effet, les demandes sont possibles uniquement via la plateforme www.chequeenergie.gouv.fr (<https://www.chequeenergie.gouv.fr>) ou par courrier.

La démarche est donc volontaire. Retrouvez les informations complètes sur le document inséré dans ce Réveil

LES INFOS DE LA MAIRIE

→ FRELON ASIATIQUE : FIN DE LA CAMPAGNE DE DESTRUCTIONS DES NIDS.

La chute des températures que nous connaissons actuellement accélère la fin de vie des colonies de frelons asiatiques. Les nids installés dans les arbres ne présentent quasiment plus d'activité. Les nids vont maintenant rapidement se morceler, se désagrégner pour complètement disparaître d'ici quelques semaines. Pour rappel, un nid de frelons asiatiques n'est jamais recolonisé les années suivantes. Le traitement de ces nids par insecticide n'est donc plus approprié.

La campagne de destruction des nids de frelons asiatiques sera arrêtée au 1^{er} décembre 2025.

pas d'éléments suffisants pour décider dans l'immédiat.

• Église du bourg

Il a été demandé un devis pour le soutènement du linteau de la porte d'entrée principale de l'église du bourg. Le conseil ne valide pas ce devis (refus à l'unanimité). La solution proposée ne semble pas garantir la sécurité de cet accès.

La séance est levée à 21h40.

• Prochain conseil municipal :

mardi 16 décembre 2025
Le compte rendu réglementaire de ce conseil municipal est téléchargeable sur notre site web : www.saint-lormel.fr et est disponible en mairie ■

LES INFOS DE LA MAIRIE

→ BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU
RECENSEMENT,
C'EST OBLIGATOIRE

Les jeunes gens et jeunes filles né(e)s en DÉCEMBRE 2009 sont invités à se présenter à la mairie à partir de leur date anniversaire (apporter le livret de famille).

DÉMARCHE :

- **En ligne :** Service en ligne. Recensement citoyen obligatoire. Service accessible avec un compte personnel service-public.fr. Se munir de ses identifiants et de la version numérisée sous format pdf des pièces à fournir.
- **Sur place :** En mairie. Le jeune doit faire la démarche lui-même. S'il est mineur, il peut se faire représenter par l'un de ses parents. Il doit se rendre à sa mairie avec les documents suivants : Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport); Livret de famille.
- **À savoir :** il n'est pas nécessaire de fournir un justificatif de domicile.

→ CALENDRIER
DES PERMANENCES
DU MÉDIATEUR
DE JUSTICE :

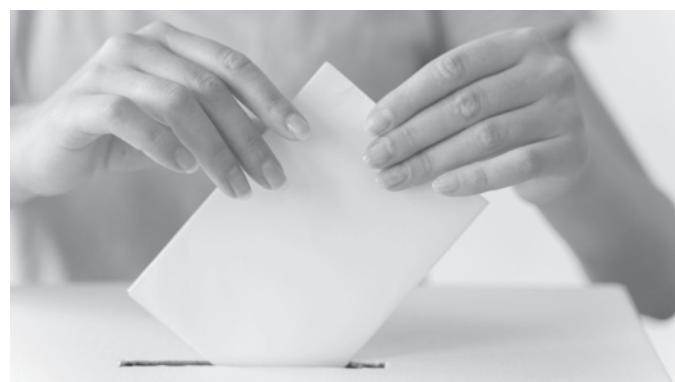
Pour tout problème de droit privé, le médiateur de justice peut vous aider.

Une fois par mois (le 2^e mardi du mois) il tient une permanence sur rendez-vous de 9 h à 12 h à la maison des services de Planoët.

Tél : 05 57 27 00 00

ÉLECTIONS MUNICIPALES :

Les élections municipales se dérouleront dimanche **15 mars 2026** pour le 1^{er} tour. Le cas échéant, le 2^e tour aura lieu le dimanche **22 mars 2026**.



Pour participer au scrutin il est impératif d'être inscrit sur les listes électorales.

RAPPEL :

Pour toute demande d'inscription sur les listes électorales, se rendre à la Mairie de votre lieu d'habitation ou en ligne sur le site du service public et se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

DÉLAI D'INSCRIPTION

Pour les municipales de 2026 vous devez vous inscrire au

plus tard le 6 février 2026. Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.

VÉRIFIEZ VOTRE INSCRIPTION

IMPORTANT : Chaque citoyen peut vérifier lui-même qu'il est bien inscrit sur les listes électorales via l'adresse suivante : <http://www.service-public.fr/>

particuliers/vosdroits/service-en-ligne-et-formulaires/ISE

POSSIBLITÉ DE DONNER UNE PROCURATION :

Si vous ne pouvez pas vous rendre au bureau de vote le jour du scrutin, vous avez la possibilité de donner procuration.

Nouveau ! Il est désormais possible, pour l'ensemble des scrutins, d'effectuer sa demande de procuration (ou de résiliation) pour les utilisateurs du portail FranceConnect, de manière totalement dématérialisée. Pour cela, l'électeur doit disposer de la nouvelle carte d'identité et posséder une identité numérique certifiée France Identité.

→ Maprocuration permet de désigner une personne chargée de voter à la place de l'électeur pour une élection ou un référendum.

<https://www.cotes-darmor.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Elections-et-citoyennete>

→ FORUM : « QUAND LA MÉMOIRE S'EN VA... »



**Aider un proche n'est pas toujours facile...
Nous vous soutenons.**

FORUM Lundi 8 décembre, Salle polyvalente de Créhen 14h - 17h

Venez échanger avec des professionnels, découvrir des astuces pour améliorer votre quotidien.

Sur place :

- Temps des aidants : "échanges autour d'un café/thé"
- Ateliers à destination des aidants et des aidés encadrés par des professionnels

Entrée gratuite. Contact MSP Créhen
06 30 11 68 23 - mspcrehen@gmail.com



→ TÉLÉTHON : UNE VENTE DE GÂTEAUX LE SAMEDI 6 DÉCEMBRE

Le Téléthon, né en France en 1987, mobilise chaque année près de cinq millions de français, partout en France, pour une vaste opération de collecte de fonds pour soutenir la recherche scientifique sur les maladies rares.

Comme de nombreuses années, le comité des fêtes de St Lormel organise une vente itinérante de gâteaux confectionnés par des bénévoles. Le produit de cette opération est entièrement remis au Téléthon. (1865 € en 2024). Merci à tous de réserver le meilleur accueil aux personnes qui se présenteront à votre domicile le samedi 6 décembre 2025.

La Maison Escargot

Le dimanche 7 décembre 2025 de 10h à 17h aura lieu le NOËL DE SOLIDARITÉ à « La Maison Escargot » (4 rue de Penthièvre 22270 PLEDELIAC) organisé par les associations « La Maison Escargot » et « C.L.O.E », avec une nouveauté cette année, un concert à 14h à l'église de Plédéliac

ENTRÉE LIBRE

AU PROGRAMME :

- **À 10H30** Spectacle enfants (entrée gratuite).

- **Dès 12h00 Crêperie :** Galettes et crêpes, à la carte, confectionnées devant vous (salle chauffée), vin chaud.

- **À 14H Concert à l'église de Plédéliac** Chorales « les p'tits potes » de Plévenon et « La p'tite chaussée enchantée » de Jugon les lacs. Entrée libre, participation au chapeau.

ET TOUTE LA JOURNÉE DE 10H À 17H

- Vente de sapins (pour réserver dès maintenant : 06 37 36 69 82)
- Manège à vélo « les Pignons Déjantes »
- Tombola : à gagner tickets parcs d'attractions et de loisirs
- Vente de jeux et jouets
- Des gourmandises : confitures, truffes au chocolat
- Vide dressing/mercerie
- Pêche à la ligne enfants
- Atelier maquillage de fête
- Le père noël sera présent pour les photos !!!
- Des surprises...



Venez nombreux !!! L'occasion pour tous de passer une journée magique et solidaire.



→ CONFÉRENCE SUR LES TROUBLES "DYS":

Cette rencontre, ouverte à tous, a pour objectif d'informer et de sensibiliser le public (parents, enseignants, professionnels de santé...) aux troubles spécifiques du langage et des apprentissages (dyslexie, dysphasie, dyspraxie...).

LES INFOS DE LA MAIRIE

→ HORAIRES DES DÉCHETTERIES :

PLANCOET ZA de Nazareth 02 96 80 29 72
Du 1^{er} novembre au 31 janvier : Lundi 9h - 12h
• Mar., merc., ven. et sam. : 9h - 12h et 14h - 17h
• Jeu. 14h - 17h

MATIGNON Route du Chemin Vert 02 96 41 12 63
Du 1^{er} octobre au 31 mars : Mar., merc., jeu., ven. et sam. : 9h - 12h et 13h30 - 17h30

→ RAPPEL DES JOURS DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES EN DÉCEMBRE.

Le jeudi 11 et le vendredi 26 décembre 2025

Les calendriers de collecte 2026 sont d'ores et déjà disponibles en ligne sur le site de Dinan Agglomération <https://sig.dinan-agglomeration.fr/cartes/omaccueil/index.php>
Les versions papier sont actuellement en cours d'impression. Elles seront distribuées par La Poste dans vos boîtes aux lettres entre le 1^{er} et 19 déc. 2025.

LES INFOS DE LA MAIRIE

→ COMMUNIQUÉ : VŒUX 2025 DE LA MUNICIPALITÉ :

En raison des travaux de la phase 2 de la restructuration/aménagement du complexe Mairie/Salle polyvalente, il ne sera pas possible d'organiser la traditionnelle cérémonie des vœux. Néanmoins vous retrouverez nos vœux dans le Réveil du mois de janvier.

→ 15 ANS DU SERVICE CIVIQUE :

L'association Steredenn organise en partenariat avec la Mission locale du pays de Dinan et la DRAJES, une journée de célébration des 15 ans du Service civique, lundi 8 décembre à la salle de la Source à Dinan.

Définitifs temps sont proposés dans la journée, dont une partie de l'après-midi ouverte au public avec un Forum de l'Engagement de 14h à 16h suivi d'un moment convivial pour mettre en lumière les talents des volontaires du territoire.

Ce forum vise à informer sur le dispositif du Service civique et à faire connaître aux jeunes, aux familles, les structures qui accueillent des volontaires sur le territoire pour donner une idée concrète des missions proposées et du quotidien des jeunes en Service civique.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE :

Voir c'est très bien, mais l'essentiel c'est d'être vu !

Même si vous y voyez bien par un éclairage public ou un clair de lune, sans lumière, les voitures ne vous verront qu'au dernier moment !!!! La plupart des accidents avec collision entre un vélo et un autre véhicule sont dus à une mauvaise perception du vélo.

ÊTRE VU : COMMENT S'HABILLER ?

Le problème se pose non seulement la nuit, mais aussi quand la visibilité est mauvaise (pluie, brouillard). La période la plus

délicate est le passage à l'heure d'hiver. Le temps d'adaptation à la baisse de luminosité est un facteur de risque, notamment pour les enfants qui sortent de l'école.

Voici donc quelques conseils pour s'habiller en étant bien vu :

→ La bonne tenue du piéton

Vêtements de couleur claire. Bandes rétroréfléchissantes sur les chaussures ou le cartable. Un sticker rétroréfléchissant sur le cartable d'un enfant le rend visible à

150 mètres, contre 30 mètres dans des conditions normales. À 50 km/h, il faut 25 m pour qu'une voiture s'arrête. La sécurité est donc considérablement améliorée avec des dispositifs rétroréfléchissants.

→ La bonne tenue du cycliste

Gilet rétroréfléchissant obligatoire hors agglomération en cas de visibilité insuffisante (nuit et mauvaises conditions météo), et recommandé dans tous les cas. Bandes rétroréfléchissantes sur le sac à dos. Marques rétroréfléchissantes sur le casque.

→ La bonne tenue à trottinette électrique

Vêtements de couleur claire. Gilet rétroréfléchissant obligatoire hors agglomération et en cas de visibilité insuffisante (nuit et mauvaises conditions météo), et recommandé dans tous les cas. Marques rétroréfléchissantes sur le casque.



→ SANTÉ MENTALE : lancement du site internet santementale-info-service.fr

Le site santementale-info-service.fr a été conçu comme une ressource pour informer et inciter chacun à prendre soin de sa santé mentale.

Son ambition est triple :

- Informer sur la santé mentale dans toutes ses dimensions, et la positionner comme faisant partie intégrante de notre santé globale,
- Promouvoir les comportements favorables à la santé mentale afin d'encourager leur adoption,
- Faire connaître les principaux signes de souffrances psychiques et les ressources disponibles afin de favoriser le repérage et le recours aux soins.

Adressé à la population générale de plus de 18 ans, le site comporte 5 grandes rubriques : comprendre la santé mentale, comment en prendre soin, repérer les signes d'un problème de santé mentale, aider un proche en souffrance psychique et savoir trouver de l'aide.

Santementale-info-service.fr repose sur des informations scientifiquement validées et propose des ressources pour aider le public à identifier des sources fiables, contribuant par la même occasion à lutter contre la désinformation en santé.



Des nouvelles **des écoles** Saint-Lormel /Créhen



Les temps forts à l'école primaire publique de Saint-Lormel.

Ce mois-ci, les PS-MS ont poursuivi le projet "je parraine mon potager" en cuisinant les potimarrons récoltés. Au cours de l'année scolaire 2024-2025, le programme a été mené en partenariat avec le SMAP (Syndicat Mixte Arguenon-Penthièvre). Les élèves ont notamment participé aux plantations de courges, de tomates, de

tournesols, à l'entretien, à certaines récoltes et maintenant à l'utilisation de leurs légumes en cuisine.

La prochaine étape, si la météo nous le permet, sera la mise en hivernage du terrain. Ceci terminerait le premier cycle du potager de l'école.

AMICALE LAIQUE :

Comme chaque année, le bureau de l'Amicale Laïque de Créhen et Saint-Lormel organise son traditionnel goûter

de Noël. Il se tiendra le samedi 13 décembre, à partir de 16h au foyer de Créhen (sous la mairie).



Les enfants des deux écoles présenteront un spectacle de chants, suivi de la venue du Père Noël et de son lutin, tout droit arrivés du pôle nord. Du vin chaud et des gourmandises de Noël seront également proposés. Vous pourrez récupérer vos commandes de

→ INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE

Les nouvelles inscriptions à l'école pour l'année 2025-2026 se font en mairie.

Les documents à fournir par les parents sont : le livret de famille, un justificatif de domicile, le carnet de vaccination, l'attestation d'assurance et un certificat de radiation de l'école précédente le cas échéant.

chocolats. Nous remercions chacun d'entre vous pour vos nombreuses commandes. Vous êtes tous les bienvenus pour partager ce moment chaleureux ! Merci de réserver votre samedi 7 mars pour notre soirée tartiflette, qui aura lieu à la salle des fêtes de Créhen.

LES INFOS DE LA MAIRIE

→ LES RESTOS DU CŒUR :

Campagne d'hiver au centre de MATIGNON

L'inscription reste une étape essentielle et obligatoire pour bénéficier de l'aide alimentaire des Restos du cœur. Elles sont prises tous les jeudis. La campagne d'hiver qui a débuté le 20 novembre se poursuivra jusqu'à mi-mars 2026 avec une distribution tous les jeudis de 9h à 11h15.



→ PRÉPA AVENIR JEUNES : PROCHAINE SESSION À ST-MALO.



La prochaine session Prépa Avenir Jeunes se déroulera à Saint-Malo du 16 mars 2026 au 16 septembre 2026.

Afin d'assurer le recrutement des candidats, 2 informations collectives auront lieu, au sein des locaux de Steredenn (Le Carré - 4 avenue Louis Martin - 35400 SAINT-MALO) sur les matinées suivantes :

> Mardi 9 et Jeudi 18 décembre de 9h30 à 12h30

Le public cible :

La formation Prépa Avenir Jeunes cible un jeune public âgé de 16 à 25 ans, inscrit ou non à France Travail, ayant peu ou pas de qualification et/ou d'expérience professionnelle. Cette formation est ouverte aux personnes en situation de handicap.

Objectifs du parcours :

Accompagner les jeunes vers une insertion professionnelle réussie grâce à une formation construite autour de 4 grands objectifs : • Reprendre confiance • Se mettre en mouvement • Découvrir le monde professionnel, • Construire pas à pas son projet professionnel.

VIE COMMUNALE : associations et entreprises



COMMÉMORATION du 11 NOVEMBRE :

Le mardi 11 novembre dernier, plusieurs enfants étaient présents à la cérémonie et certains élèves du RPI de Saint-Lormel / Créhen ont lu des textes. Merci aux enseignantes pour leur travail de préparation et félicitations aux jeunes lecteurs.

COMITÉ DES FÊTES :

• Animation de Noël :

Le 13 décembre à partir de 18 h sur le parvis de l'église : accueil du Père Noël, dégustation gratuite de châtaignes grillées, vin chaud, chocolat chaud.

• Atelier decoup'pliage de livres :

vous accueillera le mardi 16 décembre de 14h à 17h30 à la salle d'honneur (mairie). Si vous souhaitez découvrir l'activité, prévoir un livre d'environ 400 pages à couverture rigide, un crayon à papier, une règle et une petite paire de ciseaux. La participation est de 15 € pour l'année. Contact : Agnès SUIRE au 06 45 75 65 35

• Assemblée Générale :

Elle aura lieu le samedi 17 janvier 2026 à 18 h à la salle d'honneur à la mairie.

LORMÉLIMÉLO :

• Atelier PATCHWORK :

L'atelier se déroule de 16h à 16h, tous les 15 jours, à la salle d'honneur (mairie).

Prochaines dates : 1^{er} et 15 décembre. Information au : 06 99 95 39 91

• Atelier COUTURE CRÉATIVE :

L'atelier se déroule de 14h à 16h30 une à deux fois par mois, à la salle d'honneur (mairie). Prochaines dates : 2 et 9 décembre. Information au : 06 28 20 52 72

• Atelier DESSIN :

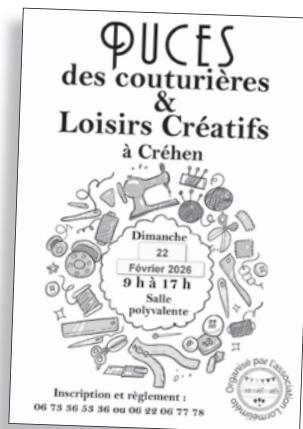
L'association LORMÉLIMÉLO propose un atelier « Initiation au Dessin et à la Peinture ». Il se déroulera à la Mairie - Salle des Prévayes de 14h à 16h30. Prochaine date : jeudi 18 décembre. Se munir d'un bloc de papier dessin. Informations : Catherine BRELAUD au 06 28 20 52 72

• Prochain RDV proposé par LORMÉLIMÉLO :

LES NUITS DE LA LECTURE, lors du week-end du 24 et 25 Janvier 2026 (thème national : LES VILLES ET LES CAMPAGNES). Si vous souhaitez participer à la préparation de cet évènement, n'hésitez pas à nous contacter au 06 73 36 53 36 ou au 06 22 06 77 78.

• Les puces des Couturières :

dim. 22 février 2026 : les inscriptions sont ouvertes.



• Assemblée Générale :

Elle aura lieu le vendredi 16 janvier 2026 à 18 h à la salle d'honneur à la mairie.

UN P'TIT MOT D'AMITIÉ & PARTAGE :

Fin octobre, bénévoles et grands jeunes se sont mobilisés au stand « emballage des fleurs de Toussaint » dans un magasin à Planoët : de bons moments partagés avec les clients le temps d'un échange. Les inscriptions aux séjours

d'hiver de février 2026, à La Vernaz, ont démarré sur les chapeaux de roues !

Les 2 séjours ont très vite affiché « complet ».

Une animation est prévue pendant les prochaines vacances. Les familles adhérentes à l'Association recevront, très prochainement, un mail avec toutes les informations.

Courant décembre, et pour la 3^e année consécutive, vous retrouverez des bénévoles d'A&P et du Secours Populaire, au stand « emballage cadeaux de Noël » au Hyper U de Planoët. N'hésitez pas à passer les voir.

Tous les membres du Conseil d'Administration d'Amitié et Partage vous souhaitent de passer de très belles fêtes de fin d'année en famille et vous remercient de votre soutien.

À + dans l'bus.

LA SAISON CULTURELLE DINAN AGGLO

• MOMAN, POURQUOI LES MÉCHANTS SONT MÉCHANTS ? De Jean-Claude GRUMBERG

Mar. 2 déc. 20h30 - Théâtre Jacobins / Dinan 27€ / 23€ / 6€

• BAKÉKÉ De Fabrizio Rosselli

Ven. 12 déc. à 20h - Salle Solenval / Planoët 8 € / 6€
Programme et réservations en ligne sur : saison-culturelle. dinan-agglomeration.fr ou au 02 96 87 14 27

Tous les membres de la commission "communication" vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et vous donnent rendez-vous l'année prochaine !